

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte rendu succinct de la réunion du 20 septembre 2013**

- 1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 3 juillet 2013
- 2 - Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire : Avenant n°1 au marché à bon de commande : aménagement des espaces publics de proximité – Avenant n° 2 au marché à bon de commande : aménagement des espaces publics de proximité – Réalisation d'un skate park – Marché public de fourniture et de pose d'un nouveau revêtement de sol sportif de la salle polyvalente Auguste Varet – Contrat « Dialège Internet » de suivi des consommations électriques des bâtiments communaux – Remboursement de sinistre – Marché public de mise en place d'un ensemble de logiciels et de matériels – Avenant n° 1 au marché de fourniture et de pose d'un nouveau revêtement de sol sportif à la salle polyvalente Auguste Varet – Marché d'activités jeunesse – Location de l'immeuble 4 Rue Vasco de Gama à la SARL Act Environnement – (2) Remboursement de sinistre -
- 3 - **Vote et approbation** du Budget Supplémentaire Commune
- 4 - **Décision** d'actualiser pour l'année 2014 le coefficient multiplicateur à 8,44 pour les consommations d'électricité sur le territoire de la commune
- 5 - **Décision** d'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- 6 - **Remboursement de frais à Monsieur le Maire**
- 7 - **Approbation** de la modification des statuts de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais
- 8 - **Autorisation** est donnée à Monsieur le Maire de signer la convention pluriannuelle de partenariat durable relative à l'accès des bibliothèques publiques aux services de la médiathèque départementale
- 9 - **Attribution** des subventions aux sociétés locales et extérieures
- 10 - **Avis favorable** à la demande de renouvellement de l'exploitation des terrils 79 et 79A présentée par la Société Schistes Calibrés de l'Artois pour une durée de 5 ans
- 11 - **Précision** sur l'appartenance de la licence IV de débit de boissons pour le 15 rue du 11 novembre
- 12 - **Approbation** de la démarche d'animation en ce qui concerne le projet Loos Réhab et autorisation de demander les subventions
- 13 - **Informations et questions diverses**

*Toutes ces décisions ont été votées à l'unanimité*

Vu pour être affiché conformément aux  
Prescriptions de l'article L 2121-25 du  
Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Loos-en-Gohelle,  
le 26 septembre 2013

Le Maire,